



La Ligue des hommes

(Suite)

XVII. — AVANTAGES DE LA SAINTE LIGUE.

1° Elle rend la vie de l'Associé *toute méritoire*, puisqu'elle lui fait offrir toutes ses actions et souffrances pour une fin *supernaturelle*, c'est-à-dire aux intentions du Sacré-Cœur. (*1re Pratique.*)

2° Elle change en prières *apostoliques* les prières, les actions même les plus communes, les souffrances et afflictions de toutes sortes, puisqu'elle les fait toutes offrir pour obtenir du Sacré-Cœur la *g.âce* de conversion pour les pauvres pécheurs. (*1re Pratique.*)

3° Elle offre une méthode simple et sûre de pratiquer véritablement la dévotion au Sacré Cœur (*1re Pratique et 1re Promesse*), et mérite aux Associés la faveur de voir se réaliser à leur égard les magnifiques promesses faites par Notre-Seigneur à la B. Marguerite-Marie en faveur de ceux qui pratiqueraient cette sainte dévotion.

4° Elle est un moyen efficace de détruire les vices qui font la ruine de tant d'âmes dans les paroisses, surtout le blasphème et l'intempérance.

5° Elle fait fréquenter les sacrements de Pénitence et d'Eucharistie. (*1re Promesse.*)

6° Elle offre un magnifique système d'union de prières. (*2e Promesse.*)

7° Elle donne droit à une multitude de riches indulgences.

XVIII. — INDULGENCES DE LA LIGUE. —

N B. Presque toutes ces indulgences sont applicables aux âmes du Purgatoire ; elles sont communes à tous les Associés de l'Apôstolat.